

*Avis de Concours pour le Recrutement
d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant*

La Faculté des Sciences et Techniques de Fès, organise un concours pour le recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (session du 28 Novembre 2019) dans la spécialité suivante :

- Génie Mécaniques un (01) poste

Le concours susvisé est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un Diplôme reconnu équivalent.

Les Dossiers des Candidatures sont constitués des pièces suivantes :

- *Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de Fès.*
- *Une autorisation pour participer au concours, et attestation de travail récente.*
- *Deux (02) Copies légalisées de la Carte d'Identité Nationale.*
- *Deux (02) extraits d'acte de naissance de date récente.*
- *Curriculum vitae en cinq (05) exemplaires.*
- *Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;*
- *Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;*
- *Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographie ...);*
- *Deux (02) enveloppes timbrées (poste rapide) portant le nom et l'adresse du candidat ;*
- *Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômés étrangers délivré par le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et accompagnée par l'arrêté du Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics fixant la liste des diplômes nécessaires au recrutement des professeurs assistants sur concours.*

Le Concours comporte les deux épreuves suivantes :

- ❖ *Une épreuve des titres et travaux des candidats.*
- ❖ *Une épreuve d'exposé entretien des candidats avec le jury.*

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

Les demandes de candidature doivent parvenir à

***la Faculté des Sciences et Technique de Fès, BP. :2202
avant le 21 Novembre 2019 (21 Novembre 2019 non inclus)***

NB. : Tout dossier incomplet sera rejeté, les Candidats doivent retirer leurs documents un mois maximum après l'annonce des résultats.